

Pour diminuer cette consommation, quelques conseils peuvent être appliqués quotidiennement :

- Refuse les toutes-boîtes
- Privilégie les papiers recyclés
- Evite les photocopies inutiles
- Favorise l'impression recto-verso
- Evite les produits « suremballés » lors de tes courses
- ...

9 Réponse b

Si les charges en électricité et/ou en gaz ne sont pas prises en compte dans ton loyer, ta facture de chauffage pourrait être allégée de 7 à 9% rien qu'en diminuant ton thermostat d'un degré.

En hiver, pense à avoir le réflexe de mettre un pull plus chaud plutôt que d'augmenter la température de ta chambre.

10 Réponse b

Il faut entre 300 et 500 ans pour qu'un sac en plastique se décompose entièrement alors que son utilité ne dure, en règle générale, pas plus d'une demi-heure (le temps de ramener les courses vers ton kot).

Depuis 2003, l'obligation d'achat des sacs dans les commerces a permis une réduction de 85% de notre consommation. Il est important de poursuivre dans ce sens, car les sacs en plastique sont composés de substances toxiques non biodégradables et non recyclables.

OÙ S'INFORMER ?

- Maison du développement durable de LLN : www.maisondld.be
- DGARNE du Service Public de Wallonie : www.environnement.wallonie.be
- Bruxelles Environnement - IBGE : www.bruxellesenvironnement.be
- Green Belgium : www.greenbelgium.org
- WWF Belgium : www.wwf.be
- Réseau Eco-Consommation : www.ecoconso.be
- Univers Santé : www.univers-sante.be

à Louvain-la-Neuve
Place Galilée 6
1348 Louvain-la-Neuve
T 010/47 28 28

à Woluwé
Le Passage, bâtiment «Mémé»
Rue Martin V, 28
1200 Bruxelles
T 02/764 43 34



[www.univers-sante.be]

En allant faire des courses, pense à prendre avec toi un sac réutilisable et n'hésite pas à refuser les sacs en plastique si tu n'en as pas l'utilité.

11 Réponse b

L'eau en bouteille coûte de 200 à 500 fois plus cher que l'eau de distribution. Ce que l'on paie : le traitement, l'emballage, le transport et ... la publicité.

Sache que grâce à un contrôle sévère, l'eau de distribution convient à tous et pour tous les usages. Privilégie donc l'eau du robinet.

12 Réponses b et c

Depuis juillet 2001, le consommateur paie une cotisation à l'achat de tout nouvel appareil électrique ou électronique en vue d'en assurer le recyclage futur.

Les cotisations ont été fixées en fonction de la difficulté de traitement du déchet, pas en fonction de la taille du produit. Tu paieras donc la même prime à l'achat d'un écran de 15 pouces qu'à l'acquisition d'un écran de 21 pouces.



GREEN TEST



De nos jours, protéger l'environnement est au centre des débats et préoccupations.
Réfléchir à nos habitudes de consommation et à l'impact de nos comportements sur la planète est devenu un enjeu majeur.
Voici un petit test pour évaluer tes connaissances sur le sujet et t'aider à y voir plus clair...

QUESTIONS

- Quelle quantité d'eau consommes-tu en la laissant couler le temps de te brosser les dents (durant trois minutes) ?
a) Entre 3 et 6 litres
b) Entre 6 et 9 litres
c) Entre 9 et 12 litres
- Plus de 15.500 litres d'eau sont nécessaires pour produire un kilogramme de hamburgers.
a) Vrai
b) Faux
- Quelle quantité de nourriture le Belge jette-t-il en moyenne chaque année ?
a) Entre 5 et 10 kilos
b) Entre 15 et 20 kilos
c) Entre 25 et 30 kilos
- Si en hiver tu décides de manger un kilo de fraises venues par avion, combien de litres de gasoil seront nécessaires pour qu'elles puissent arriver dans ton assiette ?
a) Entre 1 et 3 litres
b) Entre 3 et 4 litres
c) 4 litres et plus
- Que signifient les initiales « OGM » ?
a) Organismes Globalement Maîtrisés
b) Organismes Génétiquement Maîtrisés
c) Organismes Génétiquement Modifiés
d) Organismes Globalement Modifiés

100% RECYCLED

RÉPONSES

1 Réponse b

Le fait de fermer le robinet ou d'utiliser un gobelet lors du brossage de tes dents te permet d'économiser entre 6 et 9 litres d'eau potable.

C'est un geste simple qui ne coûte pas cher et qui peut rapporter gros tant sur le plan écologique que pour ton portefeuille.

2 Réponse a

Plus de 15.500 litres (+/- 15m³) d'eau sont nécessaires en agriculture à la fabrication d'un kilogramme de viande.

Ce chiffre est d'autant plus impressionnant quand on sait que cette quantité d'eau permet à une personne de prendre une douche quotidienne pendant un an.

3 Réponse b

Chaque année, une personne jette en moyenne entre 15 et 20 kilos de nourriture, ce qui équivaut à environ 100€. A cela, il est important d'ajouter que 40 à 50% des produits consommables n'atteindront jamais les étagères de nos magasins.

Les principales raisons sont liées au surplus, aux dates de péremption, aux normes de qualité,...

Afin d'éviter un tel gaspillage, voici quelques conseils :

- Vérifie les dates de péremption lors de tes achats
- Fais régulièrement l'état des lieux de ton réfrigérateur
- Range à l'avant de ton réfrigérateur ce qui doit être rapidement consommé
- Congèle certains aliments si tu ne peux pas les manger dans les 24/48h
- Utilise les restes pour préparer de bons petits plats
- ...

4 Réponse c

Ton kilo de fraises nécessite près de 5 litres de gasoil (mazout, essence,...) pour arriver dans ton assiette.

Selon Ecoconso, un fruit ou légume qui est vendu hors saison consomme lors de son trans-

port entre 10 et 20 fois plus de carburant qu'un fruit de saison produit localement. Pense donc à privilégier ces aliments de chez nous.

5 Réponse c

Les Organismes Génétiquement Modifiés sont des organismes ou des microorganismes dont le bagage génétique, c'est-à-dire l'ADN (l'acide désoxyribonucléique), a été structurellement modifié par l'intervention humaine. Pour ce faire, l'homme introduit au sein d'un organisme donné de nouvelles caractéristiques. Ces dernières permettent, par exemple, d'accroître leur résistance ou leur tolérance à certains produits.

De nombreuses personnes s'opposent à cette technique qui va à l'encontre de l'environnement et de la biodiversité.

6 Réponse b

Tu permets d'économiser l'énergie nécessaire pour faire fonctionner une télévision pendant au moins 3 heures.

En recyclant, tu offres ainsi la possibilité de redonner une seconde vie à tes déchets. Seul ou avec tes cokoteurs, pense donc à trier quotidiennement tes déchets ménagers en mettant en place des poubelles sélectives.

7 Réponse c

Par ce marquage, un produit signe sa conformité à l'égard des normes imposées par la Communauté Européenne relatives à la santé, la sécurité ou encore l'environnement.

Cependant, il ne nous garantit pas la constitution d'un produit respectueux de l'environnement en termes écologiques.

8 Réponse c

Chaque année, le Belge consomme entre 300 et 399 kilos de papier et de carton.

Selon l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, en 2005, la moyenne était de 353 kilos/habitant/année et n'a pas cessé de croître avec l'utilisation des imprimantes, l'augmentation des publicités dans les boîtes aux lettres ou le suremballage. La Belgique doit encore faire de nombreux efforts quand on sait qu'un Européen utilise en moyenne 190 kilos/habitant/année.

6 Si tu recycles une cannette en aluminium, tu permets d'économiser l'énergie pour faire fonctionner une télévision pendant :

- a) 1 heure
- b) 3 heures
- c) 8 heures

7 Que signifie le marquage « CE » présent sur certains de tes produits ?

- a) Que ces produits font partie du « Commerce Equitable »
- b) Que ces produits possèdent un « Certificat Ecologique » qui offre la garantie aux consommateurs qu'ils sont entièrement constitués de matières qui répondent à de stricts critères écologiques
- c) Que ces produits peuvent circuler librement sur le territoire de la Communauté Européenne

8 Combien de kilos de papier (journaux, cahiers, livres,...) un Belge utilise-t-il en moyenne chaque année ?

- a) Entre 100 et 199 kilos
- b) Entre 200 et 299 kilos
- c) Entre 300 et 399 kilos

9 Quel pourcentage d'énergie pourrais-tu économiser en diminuant la température de ta chambre d'un degré ?

- a) Entre 5 et 7%
- b) Entre 7 et 9%
- c) Entre 9 et 11%

10 Combien de temps met un sac en plastique pour se décomposer dans la nature ?

- a) 40 ans
- b) 400 ans
- c) 4000 ans

11 L'eau en bouteille coûte deux fois plus cher que l'eau de distribution

- a) Vrai
- b) Faux

12 Qui paie une redevance « recupel » ?

- a) Les entreprises qui possèdent plus de dix ordinateurs
- b) Toute personne qui achète un nouvel appareil électrique ou électronique
- c) Toute personne qui achète un nouvel appareil ménager

